

Pharmacie



À la croisée de la biologie, de la chimie et de médecine, la pharmacie est la science qui couvre la conception, le mode d'action, la préparation et la dispensation des médicaments. Les interactions médicamenteuses possibles sont prises en compte, ainsi que la vérification des doses et d'éventuelles contre-indications.

La pharmacie désigne également une officine qui est un lieu destiné à l'entreposage et à la dispensation de médicament qui s'effectue sous l'entière responsabilité du pharmacien diplômé. Il peut fabriquer des préparations magistrales ordonnées par un médecin pour un patient donné et superviser le travail des préparateurs en pharmacie.

Le pharmacien peut aussi assurer le suivi de la médication du patient, substituer un princeps par un générique, adapter les posologies, renouveler les traitements des pathologies chroniques et proposer des modifications de thérapeutique en accord avec le médecin avec qui un dialogue est primordial dans le cadre de la santé publique. Il existe de nombreuses spécialisations possibles en pharmacie dans différents secteurs : officine, hôpital, clinique, vétérinaire, collectivités, industrie, humanitaire, militaire...

Les études de pharmacie sont de six années après le Baccalauréat ou l'équivalent pour ceux qui souhaitent exercer en officine ou dans l'industrie pharmaceutique, et de neuf années pour l'obtention du Diplôme d'études spécialisées (DES). La première année s'effectue par deux voies possibles : un parcours spécifique « accès santé » (PASS), avec une option d'une autre discipline, ou une Licence, avec une option « accès santé » (L.AS), dans toutes les filières selon l'offre de formation de l'université. La réussite à l'examen d'admission en deuxième année conditionne la poursuite d'études en pharmacie.

• **62,3** milliards d'euros de chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique française, dont 50% à l'exportation (2021)

• **240** entreprises de l'industrie du médicament en France (2018)

• **74 039** pharmaciens en France (2022)

• **68 %** des pharmaciens en France sont des femmes (2022)

• **20 787** pharmacies en France (2022)

Sources : www.insee.fr - www.ordre.pharmacien.fr

International

ACCÈS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

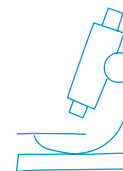
Quel que soit le niveau de formation en médecine de l'étudiant étranger, le passage de l'examen d'admission est obligatoire en fin de 1^{ère} année du Parcours spécifique accès santé (PASS) ou d'une année de Licence d'une autre discipline avec option « accès santé » (L.AS).

Pour l'accès en 3^e cycle, deux concours spécifiques d'Internat de Pharmacie à titre européen et à titre étranger sont organisés. Le dossier d'inscription est à remettre au plus tard fin mars. Les épreuves d'Admissibilité sont organisées en septembre à l'Ambassade de France (Service de Coopération et d'Action Culturelle) ou au Consulat, et les épreuves d'admission en décembre.

Concours national d'internat de pharmacie (PHA) :
www.cng.sante.fr/candidats/internats/concours-medicaux/etudiants/concours-national-dinternat-pharmacie-pha

Concours d'internat de pharmacie à titre étranger (PHA-ET) :

www.cng.sante.fr/candidats/internats/concours-medicaux/docteurs-juniors-praticiens/concours-dinternat-pharmacie-titre-etranger-phawww.cng.sante.fr/candidats/internats/concours-medicaux/docteurs-juniors-praticiens/concours-dinternat-pharmacie-titre-etranger-pha



SECTEURS D'ACTIVITÉS ET SPÉCIALITÉS

- Biologie médicale
- Biotechnologies
- Distribution en gros de médicaments
 - Épidémiologie
- Industrie/fabrication des médicaments
 - Hôpital
- Officine de pharmacie
- Pharmacie à usage intérieur
 - Pharmacologie clinique
 - Physiologie
 - Physiopathologie
 - Santé publique
- Sciences du médicament
 - Toxicologie

Liens utiles

- Académie nationale de pharmacie : www.acadpharm.org
- Annales de pharmacie : www.cnci.univ-paris5.fr
- Annuaire des Facultés de pharmacie : www.ordre.pharmacien.fr > Les pharmaciens > Comment devenir pharmacien > Annuaire des facultés de pharmacie
- Association nationale des étudiants en pharmacie de France (ANEFMF) : www.anepf.org
- Centre national de gestion des praticiens hospitaliers : www.cng.sante.fr
- École des hautes études en santé publique (EHESP) : www.ehesp.fr
- Hôpitaux de France : www.hopital.fr
- Internat en Pharmacie - CNCI : www.cnci.parisdescartes.fr/pharmacie
- Ministère de la santé et de la prévention : www.solidarites-sante.gouv.fr
- Ordre national des pharmaciens : www.ordre.pharmacien.fr
- Réseau CHRU - Centres hospitaliers régionaux et universitaires : www.reseau-chu.org
- Université numérique en santé et sport : www.uness.fr

NIVEAU 1^{er} cycle

Intégrées au système européen L-M-D, les études pharmaceutiques en France se découpent en 3 cycles et associent une Université à l'un des 32 Centres Hospitaliers Régionaux et Universitaires français (CHRU). Les études en pharmacie sont exclusivement dispensées en français (niveau de français requis B2 du CECRL). L'accès aux cursus en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) s'effectue par deux voix principales.

PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE EN MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE, KINÉSITHÉRAPIE (MMOPK) AVEC PARCOURS « ACCÈS SANTÉ » (PASS) ET OPTION D'UNE AUTRE DISCIPLINE – L1

Préparée à l'Université dans une Faculté ou une Unité de Formation et de Recherche (UFR), la première année de Licence est commune aux 4 filières – médecine, chirurgie dentaire, pharmacie et maïeutique (sage-femme) – et permet l'accès à quatre examens d'admission distincts pour le passage en 2^{ème} année.

PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE AVEC OPTION « ACCÈS SANTÉ » (L.AS) TOUTES DISCIPLINES

Préparée dans une filière universitaire, la première année de Licence s'effectue dans une discipline où sont proposés des unités d'enseignement de l'option « accès santé ». Les étudiants peuvent présenter leur candidature à l'admission en 2^{ème} ou 3^{ème} année du 1^{er} cycle des formations de médecine, pharmacie, d'odontologie, maïeutique (sage-femme) ou de kinésithérapie, avec au moins 60 ou 120 crédits du système européen d'unités d'enseignement dont 10 crédits ECTS dans des unités obtenus en santé.

Les étudiants sont sélectionnés, pour le passage en 2^{ème} année, sur leurs résultats et leurs parcours de formation PASS ou L.AS et pour certains sur des épreuves complémentaires orales.

DEUXIÈME ANNÉE DU PREMIER CYCLE DES ÉTUDES DE PHARMACIE (DFGSP2) – L2

Le tronc commun qui suit la première année du parcours ou de l'option « accès santé » est consacré à différentes disciplines théoriques et appliquées à la santé, ainsi que l'étude des grands systèmes du corps humain. Les matières enseignées en 2^{ème} année sont les suivantes : biochimie (générale, métabolique), biologie (cellulaire, végétale, génétique moléculaire), chimie (analytique, minérale, organique), physique, physiologie et anatomie, informatique, anglais. Le stage officiel est d'une durée de six semaines et doit être effectué avant le début de la 3^{ème} année. Le stagiaire est initié à la dispensation de médicaments et reçoit une formation dans les domaines de la posologie, de la reconnaissance des produits, de la législation et des préparations officinales.

TROISIÈME ANNÉE (DFGSP3) – L3

La 3^e année approfondit les enseignements avec des cours de pharmacologie et de galénique. Le **Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques** (DFGSO), valant le grade de Licence, est remis à l'issue de la 3^e année.

NIVEAU 2^{ème} cycle

QUATRIÈME ANNÉE (DFSAP 1) – M1

Un tronc commun approfondit les connaissances techniques et scientifiques pharmaceutiques au cours du premier semestre, suivi d'un stage court. Au second semestre, un parcours personnalisé propose aux étudiants quatre filières de spécialisation : **Officine ; Industrie pharmaceutique ; Internat ; Recherche.**

Le **DFSAP1** se termine par l'épreuve du certificat de synthèse pharmaceutique (CSP), épreuve orale qui porte sur l'ensemble de la formation commune de base.

CINQUIÈME ANNÉE (DFSAP 2) – M2

Quelle que soit la spécialisation choisie – officine, industrie ou hôpital – la 5^{ème} année est une année hospitalo-universitaire caractérisée par des fonctions hospitalières rémunérées à mi-temps et des enseignements universitaires sur des grandes pathologies (maladies infectieuses, cancérologie, ...). D'autres Unités d'Enseignement correspondent à la filière professionnelle choisie.

Parcours d'Orientation Professionnelle Officine

Le stage hospitalier a une durée de 6 mois et inclut l'Unité d'Enseignement Prise de fonctions hospitalières.

L'enseignement spécifique est composé des Unités d'Enseignement suivantes : Activités spécialisées à l'officine ; Gestion et management de l'officine – management de la qualité ; Suivi pharmaceutique des patients. Communiquer avec le patient et collaborer avec les autres professionnels de santé ; Pharmacien et environnement, mycologie officinale.

La préparation à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU – niveau 2) est en complément.

Avec la mise en place du service sanitaire, l'étudiant devra obligatoirement suivre les enseignements et l'action sur le terrain.

Parcours d'Orientation Professionnelle Industrie et Recherche

Il est constitué de 2 parties :

- > un stage hospitalier d'une durée de 5 mois à temps plein incluant l'Unité d'Enseignement Prise de fonctions hospitalières ;
- > les enseignements spécifiques : Aspects technico-réglementaires et médico-économiques dans le cycle de vie des médicaments et dispositifs médicaux ; Assurance qualité et démarche qualité ; Etude de cas ; Anglais et un stage d'application.

La préparation à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU – niveau 2) est en complément.

Avec la mise en place du service sanitaire, l'étudiant devra obligatoirement suivre les enseignements et l'action sur le terrain.

Parcours d'Orientation Professionnelle pharmacie hospitalière, biologie médicale, recherche

Ce parcours est constitué de deux parties :

- > le stage hospitalier d'une durée de 6 mois à temps plein incluant l'Unité d'Enseignement Prise de fonctions hospitalières,
- > les enseignements spécifiques de Préparation à l'internat.

La préparation à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU – niveau 2) est en complément.

Avec la mise en place du service sanitaire, l'étudiant devra obligatoirement suivre les enseignements et l'action sur le terrain.

Le **Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques** (DFASP), valant le **grade de Master**, sanctionne la réussite de la 5^{ème} année.

Concours de l'Internat

En début de DFASP2, l'étudiant peut choisir de passer le concours d'Internat, l'accès est sélectif. En cas de réussite, il suivra une 5^e année à orientation hospitalière et sa prise de fonction en temps qu'interne n'interviendra qu'au début de la 6^e année.

Les étudiants n'ayant pas été reçus peuvent repasser le concours à la fin de leur 5^e ou de leur 6^e année. Le concours ne peut être présenté que deux fois.

www.cng.sante.fr/candidats/internats/concours-medicaux/docteurs-juniors-praticiens/concours-dinternat-pharmacie-titre-etranger-pha

NIVEAU 3^{ème} cycle

SIXIÈME ANNÉE DE PHARMACIE TROISIÈME CYCLE COURT SPÉCIALISÉ (1 AN)

Le 3^e cycle court d'un an est destiné aux étudiants des filières officine et industrie. Une ou deux Unités d'Enseignement sont suivies, complétées d'un stage pratique de six mois en officine, en industrie ou dans un laboratoire de recherche. La thèse est préparée en parallèle pour la soutenance en fin d'année et l'obtention du **Diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie**.

INTERNAT EN PHARMACIE (CYCLE LONG 4 ANS)

L'Internat est le 3^e cycle long spécialisé des études pharmaceutiques sur une durée de quatre années au cours desquelles l'étudiant/Interne en pharmacie poursuit sa formation en parallèle de son activité professionnelle dans le cadre d'un hôpital. Il perçoit au début un salaire minimum de 1600 euros qui est ensuite augmenté.

Trois Diplômes d'Études Spécialisées (DES) sont possibles :

- > le DES de Biologie médicale ;
- > le DES en Pharmacie ;
- > le DES Innovation pharmaceutique et recherche.

Les titulaires d'un DES peuvent préparer en un an un Diplôme d'études supérieures spécialisées complémentaires (DESC).

À l'issue du cursus, les Internes obtiennent le **Diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie** après avoir validé la fin de l'Internat et soutenu une thèse du Diplôme d'études spécialisées (DES) qualifiant en pharmacie.

Le **Diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine** (DESC) peut être acquis dans le cadre du 3^e cycle des études en pharmacie et ouvre droit à la qualification spécialiste correspondant à l'intitulé du diplôme. Le DESC s'effectue en quatre ou six semestres selon la spécialité.

AUTRES DIPLÔMES

Master 1 : Pharmacologie, Santé publique

Master 2 Sciences, technologies, santé : Biotechnologies, Epidémiologie, Pharmacologie clinique, Physiologie, Santé publique, Sciences du médicament, Toxicologie.